

Laval : en route vers un moratoire sur le gaz dans le secteur résidentiel

La Ville de Laval pose un geste important en vue de la décarbonation de son secteur résidentiel

Montréal, le 14 avril 2023 - Alors que plusieurs municipalités s'expriment en faveur d'une réglementation ambitieuse visant la décarbonation du secteur des bâtiments au Québec, la nouvelle coalition [Sortons le gaz!](#) ainsi que ses partenaires saluent le [geste de la Ville de Laval](#) qui vient de donner à ses services le mandat d'élaborer un projet de règlement établissant un moratoire sur l'installation d'équipements alimentés au gaz naturel dans les bâtiments résidentiels.

Une première étape pour stopper l'utilisation des énergies fossiles dans le résidentiel

En s'engageant résolument pour un moratoire sur les équipements au gaz dans la nouvelle construction et en se montrant ouverte à étendre éventuellement cette interdiction aux bâtiments résidentiels existants, la Ville de Laval envoie un message clair quant à la nécessaire transition hors des énergies fossiles dans les bâtiments résidentiels. Cette annonce survient une semaine après le lancement de la coalition *Sortons le gaz!* et réjouit les membres de celle-ci et ses partenaires, qui y voient un signal incontestable que le monde municipal est prêt à tourner le dos aux énergies du passé.

Néanmoins, pour la coalition, cette décision doit être perçue comme une première étape vers la décarbonation des bâtiments ; la Ville de Laval devra aller plus loin en interdisant complètement et de façon permanente l'usage de tous les combustibles fossiles dans tous les bâtiments, et en interdisant formellement le renouvellement d'équipements dans les bâtiments existants, que ce soit pour se chauffer ou encore pour cuisiner.

La Ville de Laval sera parmi les premières villes au Québec à interdire le gaz dans la nouvelle construction résidentielle. Elle joint ainsi sa voix aux autres municipalités appelant à un cadre réglementaire plus ambitieux quant à la décarbonation des bâtiments. Parmi elles, on compte la Ville de Montréal et sa Feuille de route *Vers des bâtiments montréalais zéro émission*, ainsi que cinq municipalités ayant appelé [en décembre dernier](#) le gouvernement à « réglementer la sortie du gaz naturel des bâtiments, et ce, à l'échelle du Québec ».

« Au-delà de l'aspect réglementaire, il s'agit de signaux importants qui permettront de rehausser le degré d'ambition de la part de l'ensemble des acteurs du bâtiment. Il est indispensable que le gouvernement du Québec fasse preuve d'une plus grande volonté politique afin d'atteindre et de dépasser les objectifs qu'il s'est fixés en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Nous espérons que le geste important posé par la Ville de Laval tracera la voie à de nouvelles mesures menant à la sortie du gaz naturel dans les bâtiments résidentiels, commerciaux et institutionnels au Québec », concluent les organisations.

Un [rapport de recherche](#) du Centre québécois du droit de l'environnement démontre que les municipalités du Québec peuvent contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique en agissant sur la décarbonation des bâtiments. À travers le Québec, des municipalités continuent d'adopter une résolution-type appelant le gouvernement québécois à rehausser ses ambitions en la matière. La coalition appelle d'autres municipalités à se joindre rapidement au mouvement afin de mettre fin à l'utilisation du gaz dans les nouveaux bâtiments et d'assurer sa sortie rapide du cadre bâti existant.

-30-

Renseignements

Marie-Noëlle Foschini, coordonnatrice de la coalition Sortons le gaz!
514 241-7999 | info@sortonslegaz.com

À propos de la coalition Sortons le gaz :

La coalition Sortons le gaz! réunit des organisations environnementales, citoyennes et syndicales qui se sont donné pour but de promouvoir la sobriété et l'efficacité énergétique dans le secteur du bâtiment tout en accélérant le passage de la totalité du parc immobilier du Québec à des sources d'énergie 100 % renouvelables. Elle s'emploie à faire connaître les vrais impacts du gaz naturel sur notre santé et notre environnement, à promouvoir les avantages de le remplacer et à faire connaître les façons d'y arriver en informant la population ainsi que les décideuses et décideurs publics de tous les paliers.

Les membres de la coalition sont l'Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME), la Coalition Sortons la caisse du carbone, Écohabitation, Environnement Vert plus, Équiterre, Imagine Lachine-Est, la Fondation Coule pas chez nous, la Fondation David Suzuki, Greenpeace Canada, Nature Québec, Pour nos enfants - For Our Kids Montréal, le Regroupement des organismes environnementaux en Énergie (ROÉE), le Regroupement vigilance hydrocarbures Québec et le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-Québec) avec le soutien de Mères au Front, du Conseil régional en environnement de Montréal (CRE Mtl), de Vivre en Ville et du Regroupement québécois des groupes écologistes (RQGÉ).